



Mairie
32 allée de la Bèjadière
Le Bourg
63520 Saint-Jean-des-Ollières

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 mars 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération 07/2024	Délibération sur le Compte Administratif de la Commune 2023	8 voix pour
Délibération 08/2024	Approbation du Compte de Gestion de la Commune 2023	9 voix pour
Délibération 09/2024	Affectation du Résultat de l'exercice 2023	9 voix pour
Délibération 10/2024	Assujettissement à la TVA / Réhabilitation Chez Bouchut	Approuvée à l'unanimité
Délibération 11/2024	Télétransmission des actes : avenant n°2 à la convention avec la Préfecture du Puy-de-Dôme	Approuvée à l'unanimité

A Saint Jean des Ollières, le 11 mars 2024.

Karine JONCOUX, Maire

